

École Carle
Procès-verbal de l'Assemblée Générale
Mardi 14 septembre 2021 19h00

Présences :

Marie-Josée Baril, directrice
Isabelle Blanchard, directrice adjointe
Karine Lavigne, parent
Josée Cubaynes, parent
Michelle Bourget, enseignante
René Choinière, enseignant
Stéphanie Richer, enseignante
Marie-Josée Villeneuve, orthopédagogue

1. Ouverture de l'Assemblée Générale & mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h02. Mme Baril, directrice, souhaite la bienvenue aux participants.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Aucune personne présente ne se propose pour être secrétaire de réunion.
Mme Baril assurera cette fonction.

3. Lecture & adoption de l'ordre du jour

Mme Baril fait la lecture de l'ordre du jour. Les participants en ont une copie. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Lavigne et appuyée par Mme Bourget.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du mardi 15 septembre 2020 à 19h00

Mme Baril fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 15 septembre 2020. Les participants font la lecture du procès-verbal. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Marie-Josée Villeneuve et appuyée par Mme Stéphanie Richer.

5. Mot de la directrice

Mme Baril se présente et présente la nouvelle directrice adjointe, Isabelle Blanchard. Elle présente le portrait de la clientèle actuelle.

Elle présente deux défis principaux pour cette année :

- 1) L'embellissement de la cour d'école grâce à la mesure 50530 et aux levées de fonds des dernières années. Des arbres seront plantés dans la cour et deux classes extérieures seront aménagées.
- 2) L'actualisation de notre projet éducatif. Elle rappelle nos trois valeurs : Respect, Positivité et Collaboration. Nous continuons à travailler sur l'amélioration de nos résultats en lecture notamment pour les élèves HDAA par le travail collaboratif.

6. Présentation des rôles et fonctions des membres

- **Du Conseil d'Établissement (CÉ)**

Les membres du conseil d'établissement ont un mandat de deux ans. Il y a un maximum de huit rencontres par année se déroulant de septembre à juin. La composition du CÉ est de 12 membres : 6 parents, 3 enseignants, 1 professionnel, 1 personnel de soutien et la responsable du service de garde.

- **De l'Organisme de participation des parents (OPP)**

Explication de Mme Baril sur les divers besoins de l'école qui pourraient être comblés par des parents bénévoles.

- **Du Comité de parents du Centre de services scolaire des Draveurs**

Explication par Mme Baril sur le rôle du représentant au comité de parents.

7. Conseil d'établissement

- **Présentation des membres et du rapport annuel 2020-2021**

Mme Baril présente les membres du CÉ et fait la lecture du rapport annuel du Conseil d'établissement 2020-2021.

- **Adoption de la procédure d'élection et nomination d'un président d'élection**

Mme Baril précise qu'il n'y aura pas de vote aujourd'hui puisqu'il manque des participants.

- **Élection des nouveaux membres (5)**

Mme Baril demande à Mme Josée Cubaynes si elle souhaite se joindre à l'équipe du conseil d'établissement. Cette dernière se propose. Elle est élue par acclamation. Il restera 4 postes à combler et un poste de parent substitut.

8. Organisme de participation des parents (OPP)

- **Vote pour la formation d'un OPP**

Madame Cubaynes se propose pour faire du bénévolat. Un OPP ne peut pas être formé par manque de participants.

9. Comité de parents de la CSD

- **Élection d'un représentant et d'un substitut**

Aucun parent présent ne désire être représentant au comité de parents.

10. Conseil d'établissement

Faute de quorum, la rencontre du conseil d'établissement n'a pas pu être tenue.

11. Levée de l'assemblée

Mme Baril remercie les membres présents de s'être déplacés. La séance est levée à 19h32.

Marie-Josée Baril
Directrice,
École Carle